

Service : Technique

Poste : Agent technique polyvalent

Position hiérarchique :

- Maire ➡ Adjoint au Maire responsable des services techniques
- Pour l'opérationnel, travaille sous l'autorité de l'Adjoint au Maire responsable des services techniques ou, en cas d'absence, sous le contrôle d'un élu référent

Définition du poste :

L'agent technique polyvalent réalise l'ensemble des travaux nécessaires à l'entretien et à la valorisation des espaces verts, de la voirie et du patrimoine bâti et non bâti communal.

Relations fonctionnelles :

- *Relations internes* : les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel communal et plus particulièrement l'équipe technique
- *Relations externes* : les habitants de la commune, le personnel enseignant de l'école, les entreprises intervenantes et les prestataires de service, les usagers des locaux communaux, les fournisseurs et les livreurs

Activités principales:

- *Espaces verts* : entretenir et mettre en valeur les espaces verts (dont le cimetière) ; élaguer, tailler, tondre, désherber, débroussailler, arroser, etc.
- *Stations d'épuration (Le Granier, Le Désert, Epernay)* : réaliser les travaux d'entretien des stations d'épuration
- *Assainissement* : réaliser les travaux de maintenance sur le réseau collectif d'eaux usées
- *Voirie* : réaliser les *travaux d'entretien de la voirie* : curage des cunettes, nettoyage, réfection, etc.
- *Bâtiments communaux* : réaliser des petits travaux de maintenance des bâtiments, du cimetière ; maçonnerie, plâtrerie, peinture, plomberie, serrurerie, etc.
- *Propreté* : enlever les poubelles, emporter certains déchets à la déchetterie, nettoyer les WC public, etc.
- *Matériels* : entretenir (petite mécanique) et nettoyer les matériels utilisés : chargeuse, camion, fourgon, tondeuses, etc.

Activités ponctuelles :

- *Fêtes et cérémonies* : assurer l'assistance technique et la sécurisation lors de l'organisation de fêtes et cérémonies (pose de barrières, montage de chapiteaux, etc.), mettre en place les embellissements saisonniers (fleurs, etc.)
- *Période hivernale* : assurer le salage et le déneigement des accès aux bâtiments communaux, des parkings, de l'école, du cimetière, de certaines routes

Conditions d'exercice :

- Travaille seul ou en équipe en fonction des travaux.
- Horaires de travail réguliers sauf exceptions en fonction des besoins de la collectivité et des saisons (déneigement, manifestations, etc.)
- Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé

Être titulaire du :

Permis VL

CACES

Durée hebdomadaire de service :

- 35 heures par semaine, 151h40min par mois
- En fonction des activités ponctuelles, l'emploi du temps pourra être aménagé différemment .

Nature du contrat :

CDD du 21 octobre au 31 décembre 2019, avec possibilité de renouvellement

Poste à pourvoir à partir de :

le 21 octobre 2019

Candidature :

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Maire
Mairie d'Entremont le Vieux
Le Bourg
73670 Entremont le Vieux
Adresse mail : mairie@entremont-le-vieux.com

avant le samedi 12 octobre 2019, 12h